



# CAP FRANCEXP

## Le Complément d'Assurance-Crédit Public à l'exportation

Le dispositif public, CAP FRANCEXP vous permet de bénéficier de garanties complémentaires sur de nombreux pays à risques.

Les garanties CAP FRANCEXP s'ajoutent aux garanties délivrées dans le cadre de votre contrat d'assurance-crédit Atradius sur vos acheteurs étrangers.

### A qui s'adresse le CAP FRANCEXP?

- A tout assuré Atradius ayant un contrat Modula (hors produits spéciaux et contrats sans export sur les pays définis par l'Etat)
- Dont le siège social est en France
- Ayant un chiffre d'affaires total < à 1,5 milliard d'€
- Exportant dans les pays concernés définis par l'Etat, avec des conditions de paiement inférieures ou égales à 360 jours

- Et pour lesquels la part française (au sens d'approvisionnement auprès de fournisseurs situés en France ou d'opérations effectuées en France par l'exportateur) des marchandises ou prestations de services exportées représente, pour chaque acheteur, au moins 20%.

### Quels sont les acheteurs concernés par CAP FRANCEEXPORT?

- Les acheteurs situés dans l'un des 16 pays ci-dessous, dont la liste peut évoluer à la demande de l'Etat :  
Angola, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bénin, Comores, Ethiopie, Guinée, Guinée Equatoriale, Kazakhstan, Koweït, Mongolie, Niger, Nigeria, Oman, Ouzbékistan, Panama.
- Créés depuis plus de deux ans
- Qui ne font pas l'objet d'une procédure collective
- Et qui font l'objet soit d'un refus de couverture, soit d'une couverture partielle sur votre contrat Modula

La liste des pays couverts peut être modifiée à tout moment par l'Etat.

### Quels sont les risques couverts par CAP FRANCEEXPORT?

Les risques de non-paiement de vos clients étrangers, éligibles à la garantie CAP FRANCEEXPORT et dont le délai de paiement ne dépasse pas 360 jours.

### Comment fonctionne le CAP FRANCEEXPORT?

- Vous pouvez demander une garantie sur un acheteur si l'une de vos limites de crédit Atradius a été, depuis moins de trois mois :
  - Réduite à notre initiative
  - Accordée partiellement
  - Refusée
  - Annulée

- A votre demande, si vous êtes en défaut de couverture sur un de vos acheteurs dans un des pays concernés, nous vous délivrerons un avenant et deux numéros de polices administratives pour la gestion de ces couvertures.
- Les demandes de limites seront effectuées dans Atradius Atrium sur les numéros de polices correspondants.

### Quelles sont garanties délivrées par CAP FRANCEEXPORT?

#### Garantie CAP EXPORT (CC)

- Garantie accordée en complément d'une garantie partielle sur la police principale.
- Le montant de la garantie CAP FRANCEEXPORT est au maximum égal à celui de la garantie primaire donnée par Atradius dont vous bénéficiez sur ce même acheteur.
- La garantie complémentaire CAP EXPORT prend effet au jour où elle est accordée et couvre, à compter de cette date, les livraisons effectuées ou prestations réalisées auprès de vos acheteurs éligibles.
- Elle n'a aucun caractère rétroactif.
- Elle est accordée pour une durée de 3 mois, sauf en cas de réduction ou de résiliation par Atradius.
- A votre initiative, elle est renouvelable à son échéance.

#### Garantie CAP+ EXPORT (CL)

- Garantie accordée sur un acheteur en refus ou annulation de couverture sur la police principale.
- Le montant de la garantie CAP FRANCEEXPORT par acheteur est au maximum égal à 400.000 Euros.
- La garantie complémentaire CAP+ EXPORT prend effet au jour où elle est accordée et couvre, à compter de cette date, les livraisons effectuées ou prestations réalisées auprès de vos acheteurs éligibles.
- Elle n'a aucun caractère rétroactif.
- Elle est accordée pour une durée fixe de 3 mois sauf en cas de résiliation par Atradius.
- A votre initiative, elle est renouvelable à son échéance.

### Quelles sont les modalités d'indemnisation de CAP FRANCEEXPORT?

- La quotité d'indemnisation est celle prévue dans votre contrat Atradius et ne peut être supérieure à 90% du HT dans le cadre d'une garantie CAP EXPORT.
- La quotité d'indemnisation est 70% du HT dans le cadre d'une garantie CAP+ EXPORT.
- La limite annuelle de décaissement, toutes garanties CAP EXPORT et CAP+ EXPORT et tous acheteurs confondus, est limitée à 2 millions d'euros par année d'assurance.

### Quel est le coût de CAP FRANCEEXPORT?

La prime sera calculée et facturée sur la base de la limite de crédit CAP FRANCEEXPORT garantie.

Conditions de paiement	Jusqu'à 90 jours	De 91 à 180 jours	De 181 à 360 jours
Prime CAP EXPORT	1.25%	2.50%	5%
Prime CAP+ EXPORT	3.75%	7%	14%

**Atradius Crédito y Caución S.A.  
de Seguros y Reaseguros**  
159, rue Anatole France  
CS50118  
92596 Levallois Perret Cedex  
Tel : +33 (1) 41 05 84 84  
info.fr@atradius.com  
www.atradius.fr